

Commentaires de Frères des Hommes relatifs au rapport d'évaluation sur le projet d'appui à la menuiserie artisanale rurale de qualité au Rwanda

Etude réalisée par le cabinet Atol Référence F3E 217 Ev

La mission effectuée par le cabinet Atol pour l'étude d'évaluation susmentionnée s'est déroulée de façon satisfaisante et selon le calendrier établi au préalable ; cette mission, il convient de le noter, a été préparée en étroite collaboration avec Duhamic-Adri, partenaire local du projet, ce qui a permis également d'associer à l'évaluation l'association Imbonya des menuisiers de Nyakizu, à la fois bénéficiaire et actrice du projet. De plus des échanges préalables entre FDH et Atol avaient permis un premier échange quant aux enjeux de cette évaluation.

Suite à cette mission, un aide-mémoire a été rapidement remis à FDH et au F3E permettant une réaction quasi immédiate qui a alimenté le rapport provisoire avant même la restitution ; cette dernière s'est déroulée en présence de plusieurs membres de FDH et d'une représentante du F3E et elle a fait écho à la première restitution à chaud qui avait eu lieu à Kigali avec les partenaires. Nous rappelons les différentes étapes du processus qui a mené au présent rapport final que nous vous communiquons, afin de mettre en évidence les fréquents allers-retours entre tous les acteurs et l'esprit participatif qui a prévalu dans la démarche évaluative.

Sur la forme du rapport de l'étude, Atol nous semble avoir répondu aux demandes de FDH et du F3E relatives à la lisibilité du rapport aussi bien au niveau du plan que de la correction.

Sur le fond, nous estimons que le rapport remis par Atol répond globalement aux termes de référence de l'étude ; il est extrêmement complet et bien documenté/ argumenté aussi bien au niveau du contexte d'intervention qu'au niveau des réalisations du projet et de l'exercice des responsabilités de chaque intervenant.

Le rapport présente de façon franche et très constructive les lacunes du projet ; il pose bien les pistes à explorer pour aller au-delà des problèmes rencontrés et propose des axes prioritaires d'intervention.

De plus, la démarche adoptée par Atol s'étant focalisée sur l'association Imbonya, cette dernière se trouve au cœur des propositions d'action formulées par Atol afin de pouvoir devenir véritablement autonome, au moins dans certains domaines, ce qui était un des objectifs majeurs du projet. Cette approche centrée sur les réelles capacités d'Imbonya au jour d'aujourd'hui et sur les appuis nécessaires pour la renforcer, permettra à FDH et Duhamic-Adri de revoir leur stratégie d'orientation.

FDH est par conséquent très satisfaite de cette étude qui lui semble particulièrement lucide et rapidement utilisable car très ancrée dans les aspects concrets.

Le seul manque visible par rapport aux termes de référence initiaux nous semble résider dans le caractère marginal des informations recueillies en termes d'impact socio-économique. Cependant, à décharge des évaluateurs, on rappellera qu'eux-mêmes avaient souligné la difficulté de cette partie de l'étude vu le temps imparti et les lacunes en matière de collecte d'informations en amont de l'évaluation ; de plus, les problèmes mis en évidence dans l'étude renvoient au second plan les considérations liées à une évaluation en termes d'impact ; en effet, les objectifs immédiats du projet n'étant pas ou peu réalisés, il semble - *a posteriori* - illusoire et surtout prématuré de se pencher sur

les effets socio-économiques du projet, même si leur réalisation doit continuer d'être dans la ligne de mire de la stratégie future qui sera développée.

En effet, l'étude réalisée aura un impact immédiat sur le projet. Ce dernier, s'il se termine formellement en juin 2006 (programme triennal), doit dans la mesure du possible être poursuivi afin de corriger les erreurs commises. Pour cela, FDH envisage la tenue au Rwanda d'un atelier de plusieurs jours visant à réunir tous les acteurs du projet (FDH, Duhamic-Adri, Imbonya), les évaluateurs (*a minima* l'expert rwandais) et éventuellement des intervenants extérieurs, afin de partager l'analyse faite par l'équipe d'évaluateurs et d'examiner conjointement les recommandations de l'évaluation, dans l'optique de la formulation d'une éventuelle nouvelle phase d'appui à la menuiserie rurale dans la zone de Nyakizu. Car cette dernière reste selon les termes même des évaluateurs un secteur à réel potentiel de développement et il nous apparaît que l'évaluation, au final et malgré les faiblesses relevées, est porteuse d'une vision positive de ce secteur d'intervention ainsi que de la pertinence et de l'utilité d'un appui à son développement.

Fait à Paris, le 6 juin 2006,

Laurence Constantini
Secteur Afrique